

Informations de base	
<p>2008/0268(COD)</p> <p>COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Décision</p>	Procédure terminée
<p>Prêts BEI: garantie communautaire à la BEI en cas de pertes résultant de prêts et de garanties de prêts en faveur de projets réalisés en dehors de la Communauté</p> <p>Abrogation 2010/0101(COD)</p> <p>Subject</p> <p>6.30.04 Prêts en faveur des pays-tiers, Fonds de garantie 8.40.07 Banque européenne d'investissement (BEI)</p>	

Informations techniques	
Référence de la procédure	2008/0268(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Législation
Instrument législatif	Décision
	Abrogation 2010/0101(COD)
Base juridique	Traité CE (après Amsterdam) EC 181A Traité CE (après Amsterdam) EC 179
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	BUDG/6/72137